

FICHE DE POSTE**Intitulé de l'emploi :**

Chef de projet pour le dispositif « Villages d'avenir »

**Catégorie statutaire / Corps
Fonctionnaire : catégorie A****Contractuels :** niveau master 1
ou 2 développement local ,
gestion des territoires et
développement local.....**Groupe RIFSEEP (attaché)
3****Domaine(s) fonctionnel(s)**

Direction et pilotage des politiques publiques -

 EFR-CAIOM EFR-Permanent CAIOM - Tremplin Emploi-fonctionnel**de la filière technique, sociale
ou SIC** Poste substitué**Emploi(s) type / Code(s) fiche de l'emploi-type**Cadre - Experte chargée / Cadre - Expert chargé d'une
politique transversale**Le poste est-il ouvert aux contractuels ?** Oui Non**Sur le fondement de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984, cocher le ou les article(s) sur le(s)quel(s) s'appuie le
recrutement sur contrat :**

<input type="checkbox"/> 1° de l'article	<input type="checkbox"/> Article 6 bis	<input type="checkbox"/> Article 6 sexies
<input type="checkbox"/> 2° de l'article 4	<input type="checkbox"/> Article 6 quater	<input type="checkbox"/> Article 7 bis
<input type="checkbox"/> Article 6	<input type="checkbox"/> Article 6 quinquies	

Localisation administrative et géographique / Affectation

Préfecture de Perpignan ou sous-préfectures de Céret ou de Prades

Vos activités principales

Enjeux du poste

Le programme Villages d'Avenir est porté par l'Agence Nationale de la Cohésion des territoires (ANCT). Il vise à aider des communes rurales de petite taille, porteuses d'une dynamique globale, à réaliser leurs projets de développement à travers un accompagnement en ingénierie dans le respect des enjeux de transition écologique. Il doit permettre en particulier de favoriser le lien entre les projets des élus des petites communes rurales et les dispositifs d'appui existants (ingénierie, soutien financier) pour lesquels les élus rencontrent des difficultés pour s'en saisir du fait d'un déficit de connaissance et/ou de moyens humains suffisants.

Missions principales

- Identifier les ressources en ingénierie à mobiliser pour la mise en œuvre des projets des communes en lien avec le sous-préfet ruralité ou le sous-préfet de l'arrondissement, les services de l'État dans les territoires, les opérateurs, les agences départementales et autres partenaires qualifiés.
- Sur la base d'un pré-diagnostic initial, en lien avec les collectivités lauréates Villages d'Avenir et les services compétents, préparer un projet de feuille de route de l'accompagnement à mobiliser pour la réalisation des projets identifiés,
- Identifier les aides mobilisables notamment en lien avec la préfecture et appuyer de façon très opérationnelle la collectivité dans le montage des dossiers de demande de subvention, y compris les demandes de fonds européens.
- Assurer le suivi de la mobilisation des ressources et la levée des freins en lien avec les services compétents
- Informer les élus de la parution de nouveaux dispositifs pouvant lui être utiles au-delà des seuls objets de sa candidature.
- Le chef de projet assure en continu le déploiement du plan France Ruralités en mobilisant les volets solutions, ingénierie, mais aussi soutien économique.

Le champ d'action du chargé de mission se situe sur les territoires des communes qui seront retenues dans le programme « Villages d'avenir », et qui pourront être situées sur l'ensemble du territoire départemental.

Il interviendra en soutien des projets des communes pour assurer l'aide à l'élaboration des dossiers, le suivi des actions et la recherche des financements nécessaires.

Outre l'encadrement de proximité, le chef de projet bénéficiera d'une formation, d'un accès à un centre de ressources et d'une mise en réseau au niveau national avec l'ensemble des chefs de projets Villages d'Avenir.

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Quotité de travail : 100 %

Rémunération selon statut et expérience

Régime forfait horaire – 17 jours de RTT

Le poste, exigeant des contacts permanents avec les élus locaux et une présence dans les communes concernées (réunions, rencontres, suivi...), n'est pas éligible au télétravail.

Déplacements fréquents à prévoir sur le département vers les communes lauréates du programme.

Permanences en sous-préfecture un ou plusieurs jours par semaine. Mise à disposition d'un véhicule administratif pour les déplacements professionnels

Pré-requis : permis B

Vos compétences principales mises en œuvre

Connaissances techniques	Savoir-faire	Savoir-être
Connaître l'environnement professionnel <i>/ niveau expert - requis</i>	Savoir gérer un projet <i>/ niveau maîtrise - requis</i>	Savoir communiquer <i>/ niveau maîtrise - requis</i>
Avoir des compétences budgétaires et comptables <i>/ niveau pratique - requis</i>	Savoir analyser <i>/ niveau maîtrise - requis</i>	S'exprimer oralement <i>/ niveau maîtrise - requis</i>
Avoir des compétences juridiques <i>/ niveau maîtrise - requis</i>	Avoir l'esprit de synthèse <i>/ niveau maîtrise - requis</i>	Savoir s'adapter <i>/ niveau maîtrise - requis</i>

Seront priorisés des profils bénéficiant d'une expérience dans les champs suivants :

- expérience réussie de montage/pilotage de projet,
- maîtrise des procédures administratives (urbanisme, protection de l'environnement...),
- expérience pratique des dispositifs de financement publics,
- connaissance des écosystèmes d'acteurs en ruralités
- curiosité, ouverture, écoute et relationnel fluide,
- grande capacité à travailler en réseau/équipe et en partenariats
- capacité d'analyse et de synthèse
- autonomie, réactivité, disponibilité

Toute expérience en services déconcentrés de l'État ou en collectivité territoriale est appréciée.

Votre environnement professionnel

- **Liaisons hiérarchiques**
sous l'autorité du préfet
- **Liaisons fonctionnelles**
sous l'autorité fonctionnelle du sous-préfet référent ruralité (sous-préfet de l'arrondissement de Céret)

Durée attendue sur le poste :

Durée de la mission : 3 ans

Vos perspectives :

Ce poste permettra d'évoluer à terme dans le domaine élaboration et pilotage des politiques publiques

Liste des pièces requises pour déposer une candidature :

Vous êtes contractuel : envoyez votre CV et lettre de motivation : clara.thomas@pyrenees-orientales.gouv.fr

Vous êtes un agent de la fonction publique : transmettez le formulaire unique de demande de mobilité / recrutement disponible sur MOB-MI ou choisir le servicepublic.gouv.fr

Date limite de dépôt des candidatures : 09/02/2024

Date de mise à jour de la fiche de poste : 04/10/2023

Qui contacter :

Mme la sous-préfète de Céret, Clara THOMAS

clara.thomas@pyrenees-orientales.gouv.fr

Recrutement : Un jury sera chargé de recevoir les candidats sélectionnés pour un entretien de 20 minutes qui permettra de préciser vos motivations et vos compétences pour exercer la mission. La Préfecture des Pyrénées Orientales s'engage au respect des principes de promotion de la diversité, de non-discrimination et d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans ses procédures de recrutement.